

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2024**

**Date de convocation :** 12 novembre 2024

**Nombre de Conseillers en exercice :** 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-110 à 24-131 incluse	25	05	08	30

**Secrétaire :** M. RIVET

**PRÉSENTS :** M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. BAUCHARD, Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, M. BAZIRE, Mme DUCASTEL MM. TOKDEMIR, RIVET, ORTEGA, Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- M. Jean-Pierre DUVÉRÉ ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Hafidha OUADAH ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Marilyne MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Olivier NIEL ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis BAUCHARD

**ABSENTS :** MM. SAVY, BRUN, Mme SEGHIR

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 24-132 Motion du groupe "Unis !" : pour ma préservation de la totalité du Parc du Moulin Vert, en permettant la rénovation nécessaire des bâtiments de l'IME**

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

**PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE**

**DES ANDELYS**

**PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE**

**26 NOV. 2024**

**AFFICHÉ LE**

**26 NOV. 2024**



Accuse de réception en préfecture  
027-212703755/20241118-24-132-DE  
Date de télétransmission : 26/11/2024  
Date de réception préfecture : 26/11/2024

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20241118-24-132-DE  
Date de télétransmission : 26/11/2024  
Date de réception préfecture : 26/11/2024

*8 bâtiments de 3, 4 et 5 étages vont être construits sur ce parc, bâtiments qui ne seront pas végétalisés, ne respectant pas la nature avec les matériaux de construction, obstacles aux animaux, pas de respect pour les habitants qui habitent autour de ce parc à cause de la diminution de la luminosité, du vis-à-vis, les riverains dénoncent l'absence de concertations plus précises, dévaluation des maisons des riverains de 20 % c'est écrit dans l'article de la Dépêche de Louviers du 4 juillet sur internet.*

*Les Lovériens et Lovériennes aiment ce parc du Moulin Vert, l'agglomération ou la ville de Louviers doit s'approprier ce parc.*

*Le conseil municipal de Louviers, considérant ce qui précède :*

*Nous demandons au Conseil municipal de préserver la totalité du parc actuel en permettant la rénovation nécessaire des bâtiments de l'IME. Dans ce cadre, une présentation de l'ensemble des solutions techniques et des moyens juridiques à la disposition de la collectivité seront étudiés et présentés au Conseil municipal pour délibération. »*

## **DÉCISION**

**LE CONSEIL**, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

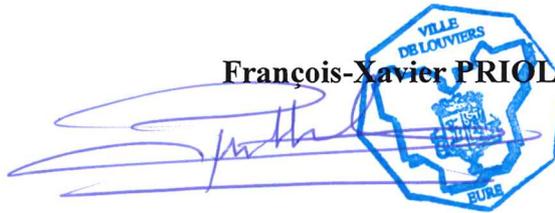
**REJETTE** le texte de la motion ci-dessus à la majorité des suffrages

**25 voix contre, 4 voix pour, 1 abstention**

**Pour copie conforme**

**Le Maire,**

**François-Xavier PRIOLLAUD**

The image shows a blue ink signature of François-Xavier Priollaud over a blue official stamp. The stamp is octagonal and contains the text 'VILLE DE LOUVIERS' at the top and 'EURE' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower.

**N° 24-132**

**MOTION DU GROUPE « UNIS ! » POUR LA  
PRÉSERVATION DE LA TOTALITÉ DU PARC DU  
MOULIN VERT, EN PERMETTANT LA RÉNOVATION  
NÉCESSAIRE DES BÂTIMENTS DE L'IME**

**RAPPORT**

**M. Sylvain THOMAS** pour le groupe « UNIS ! » présente la motion suivante :

*« Le parc du moulin vert, parc naturel et grand poumon vert pour la ville de Louviers. Il y a une certaine biodiversité qui à été observée en particulier je parlerai des animaux, il y a :*

- *Les écureuils.*
- *Les hérissons.*
- *Les Chauves-souris*
- *Les oiseaux que nous n'avons pas l'habitude de voir ou peu en ville, certains sont même en voie de disparition se sont les mésanges, les Pics verts, le rouge-gorge, la Sittelle torchepot, le Troglodyte mignon, la fauvette à tête noire, le Pouillot Véloce, le moineau et bien d'autres....*

*Un animal en particulier qui vit dans ce parc se sont les hérissons, nous avons tous un faible pour cet adorable animal qui malheureusement est en voie de disparition et la mairie de Louviers continue dans ce sens à faire disparaître ce petit animal à cause du béton.*

*Tous ces animaux ont besoin d'espace vert naturel en ville et des arbres du Moulin Vert pour y vivre et nicher dans ce coin de nature.*

*De magnifiques arbres vivent dans ce parc, 7 arbres sont remarquables et un cèdre du Liban qui est classé situé au milieu du parc. Ce sont des arbres qui offrent un splendide spectacle qui change au fil des saisons et malheureusement destructions de leurs racines à cause des travaux qui peut-être vont mourir.*

*Ainsi, l'espace vert du Moulin Vert ne doit pas seulement être une zone écologique, mais un espace dans lequel les Lovériennes et Lovériens, les enfants autistes et handicapés de l'Institut médico-éducatif doivent s'approprier totalement, ils doivent pouvoir découvrir cette nature, les animaux et bénéficiant quotidiennement du bienfait naturel, ce parc doit être un endroit pour une logique d'engagement et d'interaction qui doit être sociale pour l'avenir.*

*Quelle mauvaise nouvelle en découvrant ces panneaux à l'entrée et sur le côté du parc pour un projet d'envergure de constructions de 287 logements, surtout vous Monsieur le Maire vous n'y êtes pas opposé, c'est triste.*

*Du béton et encore du béton sur la rue du 11 Novembre et encore du béton sur ce parc, des arbres seront coupés détruisant ce poumon vert de Louviers, c'est une conséquence négative pour la biodiversité, l'habitat des animaux, le bien être des habitants de Louviers, c'est regrettable.*